



Bulletin de liaison

Contrat de rivière Ourthe

Belgique - België
P.P. - P.B.
LIEGE X

BC 5665

P.302069



Testez
notre e-bulletin!

www.cr-ourthe.be
rubrique Actualités

Sommaire

2 - Editorial

Sauvetage de batraciens

3 - ACTIONS

Journées de l'eau 2014

Des animations pour les enfants
...et pour les grands?

Appel à bénévoles

4 - FORMATIONS

Comment animer sur «l'eau»
Université des champs

5 - DOSSIER

Vers le zéro pesticide en 2019
Nouvelle législation
Code de bonnes pratiques
Quartier en santé... sans pesticide
Semaine sans pesticide

7 - ACTIONS

Clôtures et berges

8 - EXPOSITION

Nom d'une pince!

Editorial

Agenda

Février

Ouverture de l'exposition RIVEO «Nom d'une pince»

17 au 28 mars

Journées de l'eau

17 mars

Clôture de l'enquête publique sur les enjeux pour une meilleure protection de l'eau en wallonie
infos: environnement.wallonie.be/dce

26 mars

Clôture de l'enquête publique sur le programme opérationnel pour le secteur de la pêche
infos: agriculture.wallonie.be/posecteurpeche

Pour ces 2 enquêtes, consultation possible au Contrat de rivière (prendre rdv)

21 mars

Comment animer sur le thème de l'eau

9 mai

Signature du programme d'actions 2014-2016

Avec le temps clément de ces derniers jours, les batraciens ont commencé leur migration vers les sites de reproduction. Les obstacles qu'ils doivent franchir pour y arriver sont nombreux mais les principaux sont les avaloirs (où ils tombent sans pouvoir s'échapper) et les routes (où ils se font écraser par centaines). Dans le bassin de l'Ourthe, plusieurs sites font l'objet d'aménagements et/ou d'opérations de ramassage afin de permettre une migration en toute sécurité (crapauduc de Wachiboux, barrières amovibles à Rendeux, Hamoir, Esneux et bien d'autres, pose d'une signalétique incitant à ralentir...). Ces opérations

sont organisées par la commune (souvent dans le cadre du PCDN) ou par des citoyens.

Il y a une zone de migration près de chez vous ?

Une nouvelle publication du SPW/Editions vous propose de préparer une opération de sauvetage des batraciens. Cette brochure rassemble les informations pertinentes pour toute personne souhaitant initier une telle opération.

Ces opérations ont pour intérêt de protéger les animaux contre l'écrasement (200 000 amphibiens sont aidés chaque année par des volontaires), de contribuer

à maintenir des populations présentant un équilibre des classes d'âge (les populations fortement impactées par le trafic présentent un déficit en vieux individus), de contribuer au suivi de l'évolution des peuplements herpétologiques, de sensibiliser le public à la conservation de la nature en lui proposant de réaliser un geste concret.

Sophie Duchateau
Cécile Pironet



Disponible au Service Sensicom du Département Nature et Forêt.
Pour toute commande,
Joëlle Burton 081/33.51.80
Voir aussi www.batraciens.be

Un e-mail? Un e-bulletin!

Remplacez votre bulletin «papier» par un «numérique»

Envoyez un mail à cr.ourthe@skynet.be pour recevoir chaque trimestre le lien qu'il vous suffira de suivre pour découvrir les dernières nouvelles du bassin de l'Ourthe.

Merci de ne pas oublier d'y noter le nom et l'adresse à laquelle la version papier vous est envoyée afin que nous puissions les retirer de notre liste d'envoi.

Vous souhaitez vérifier si ce mode de lecture vous convient?

Rendez-vous sur notre site internet et comparez avec le format papier!

www.cr-ourthe.be rubrique «Actualités» (en première page)

Journées de l'eau 2014

Des animations pour les enfants



Cette année, le contrat de rivière Ourthe fait la part belle aux enfants en leur proposant pas moins de 2 semaines d'animations.

Des traces au bord de l'eau. Visite de la station d'épuration de Noiseux et/ou de Bonsin. La vie cachée de la rivière. Nom d'une pince! Eau, nitrates

et agriculture durable. Le cycle de l'eau au camp militaire Roi Albert. Les petites bêtes des ruisseaux. Les Explos d'Houtopia ou de l'AIVE (en classe ou à la station d'épuration). Au fil de l'eau. Visite d'une station d'épuration de l'AIVE. Step by step... Toutes ces activités sont rendues gratuites

ou exceptionnellement organisées à cette occasion (frais pris en charge par le CRO ou par les partenaires concernés - sauf transport).

A l'heure où nous clôturons ces pages, près de 1700 enfants sont attendus entre le 17 et le 28 mars pour découvrir et apprendre tout en s'amusant.



... et pour les plus grands?

Jeu de piste «A la découverte de l'Ourthe» à Hony

Quelques indices disséminés le long d'une balade, une grille de mots croisés vierge et une carte en main... et c'est parti! Allons à la découverte de la rivière, de ses habitants, de ses usages... Ce jeu de piste dans les rues d'Hony permet une première approche de la

complexité de ce milieu à côté duquel et avec lequel nous vivons tous les jours, parfois sans le voir. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de réserver un petit déjeuner ou un pain saucisse (payants).



Des castors, en veux-tu? En voilà! à Petithan

Pratiquement exterminé, le castor revient en force et fait beaucoup parler de lui. Quel est donc cet animal honni par certains et qui attire la sympathie des autres? Inféodé aux fonds de vallée et aux forêts alluviales, c'est un

constructeur émérite, un bûcheron infatigable. Les arbres abattus servent aussi bien à la construction de barrages et de huttes, que pour satisfaire ses besoins alimentaires. Partons à la découverte de ses étonnantes habitudes.



Un site internet regroupe toutes les activités proposées par les Contrats de rivière et leurs partenaires: vous y trouverez toutes les informations sur les activités organisées dans le bassin.

www.environnement.wallonie.be/jwe

Actions

Nos partenaires pour ces journées

AIVE
Découvertes de Comblain
Défense nationale
Ecole communale de Hony
Houtopia
INASEP
LRBPO
Régionale Ourthe-Amblève
de Natagora
Nitrawal
PN des 2 Ourthes
RIVEO

Avec le soutien de
la Wallonie

23 mars
Départs de 9h30 à 11h
à Hony (Esneux)

Sur réservation
0477/50 31 09
0476/56 51 08
apechmail@gmail.com

Une organisation
Ecole communale de
Hony et CRO.

22 mars de 15 à 17h
à Petithan (Durbuy)

Renseignements et
inscriptions:
Myriam et Léo De Bœuf
086/21 43 59

Une balade proposée
par la Régionale Ourthe-
Amblève de NATAGORA



Actions



Appel à Bénévoles !!

Opération Commune et rivière Propres

Canettes, bouteilles en verre ou en plastique, sachets, pneus, télévisions, bidons, ferrailles, poubelles, caddies, frigos... Tous ces déchets se rencontrent malheureusement encore le long de nos cours d'eau. En hiver, la neige les recouvre; en été, la végétation les camoufle, mais ils sont bien là!

L'opération annuelle de nettoyage des berges de l'Ourthe et de ses affluents (et des villages participants), c'est plus qu'un ramassage de débris! C'est une action de sensibilisation des

riverains et promeneurs à la problématique des déchets en bordure de cours d'eau et le long des routes.

Par leur travail de fournis et pour que les gestes inciviques cessent, les centaines de bénévoles attendus tenteront de faire passer le message suivant: «Nous nettoyons VOS déchets, à vous de choisir si nous devons le refaire ! ». Comme chaque année, l'organisation locale sera assurée par les communes participantes.

Vous souhaitez participer

à cette opération et prendre ainsi en main l'amélioration de la qualité de votre environnement et des rivières? N'hésitez pas! Chaussez vos bottes et rejoignez-nous nombreux, avec famille et amis!

La liste des Communes participantes et les informations pratiques (lieux et horaires) seront disponibles très prochainement sur www.cr-ourthe.be

Formations

Où: CRIE de Liège

Quand: 21 mars
de 9 à 17h

Prix: 32 €

Plus d'infos?

CRIE de Liège
rue Fusch, 3 à Liège
04/250 75 00
crie.liege@education-environnement.be

Deux formations sur «l'Eau»

Comment animer sur «l'Eau» ?

Dans le cadre des journées de l'eau, et pour tous ceux qui voudraient animer un public d'enfants de 4 à 14 ans sur cette thématique, le CRIE de Liège vous propose de «plonger» dans un panel d'activités et

d'outils d'animation. L'eau, des nuages à l'eau potable, de la répartition de l'eau sur terre à l'eau dans la maison, de la pollution à l'importance de protéger notre or bleu: autant de sujets à aborder.



Université des Champs : Les eaux de l'Ardenne, pauvres mais riches

Des chercheurs exposent aux amateurs, tel est l'esprit de ces formations continuées proposées pour la seconde année dans le cadre de «l'Université des Champs».

Avec cette thématique consacrée à l'eau, l'objectif est d'expliquer les caractéristiques et particularités de l'écosystème des rivières ardennaises, de communiquer et vulgariser

des résultats de recherches, mais aussi d'initier au travail de terrain conduit par les théoriciens dans le cadre de leur travail d'investigation. La formation de cette année sera assurée par Monsieur Louis Leclercq, directeur du laboratoire des milieux humides et des eaux de l'Université de Liège, situé au Mont-Rigi (Waimes).



Où: Vicinal de Lierneux et Lienne et ULg, Station scientifique des Hautes-Fagnes

Quand: 4 séances réparties entre le 11 mars et le 24 juin 2014

Plus d'infos?

Olivier Mathieu
tourisme@lierneux.be
080/42 96 34

Vers le zéro pesticide en 2019

nouvelle législation

Le paysage wallon de la gestion des espaces publics entre dans une phase de profondes modifications du fait de l'interdiction d'ici 2019 du recours aux produits phytopharmaceutiques (dont les herbicides) pour l'entretien ou la gestion de ces espaces (voir décret et arrêté du GW du 05/09/2013 transposant la directive européenne 2009/128/CE).

L'objectif de ce décret est clair: les pouvoirs publics montrent l'exemple!

A partir du 1er juin 2014, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics ne sera plus autorisée que moyennant le respect de certaines conditions. Les terrains non cultivables reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales (grille, avaloir, filet d'eau...) ou directement aux eaux de surface ne pourront, eux, plus recevoir aucun pesticide dès cette date.

Mais ce n'est pas tout: cette interdiction d'usage s'appliquera également aux espaces privés accessibles aux publics dits sensibles (hôpitaux, cours de récréation, plaine de jeux, terrains de sports...).

Tout ne se fera pas en un jour, les interdictions seront progressives et un phasage de mise aux normes est organisé, mais l'objectif reste le même: tendre vers une société sans pesticide.

Jusqu'en 2019, chaque gestionnaire public sera amené à aménager ses espaces, à réorganiser son travail, à évaluer ses besoins en matériel de gestion alternative...

afin de diminuer jusqu'à suppression complète l'usage des herbicides.

Et pour les particuliers?

La mise en place d'une gestion sans pesticide dans les espaces publics s'accompagnera de campagnes de sensibilisation. Car non seulement il faudra que le particulier comprenne et accepte les nouveaux modes de gestion, mais ses habitudes devront également être modifiées. En effet, plus question par exemple de passer un trottoir à l'herbicide ou d'utiliser un anti-mousses pour nettoyer une pierre tombale.

Quel que soit le type de terrain, aucun pesticide ne pourra être appliqué sur une zone tampon de minimum 6 mètres le long des eaux de surface, 1 mètre le long des surfaces imperméabilisées reliées à un réseau de collecte des eaux pluviales (trottoirs, pavés, graviers, voiries...) et 1 mètre en amont des terrains meubles non cultivés en permanence (terrains vagues, talus...) sujets au ruissellement (pente >ou= à 10 %) contigus à une eau de surface ou reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales.

Petit à petit, la vente des produits phyto (en jardinerie ou grand magasins notamment) est réorganisée afin que des produits parfois extrêmement nocifs pour la santé ou l'environnement ne soient plus en vente libre: mise sous clef des produits les plus nocifs, proposition de produits moins concentrés, modification des logos et étiquettes afin qu'ils soient

plus adaptés à un usage non professionnel...

Une société sans pesticide OUI! Mais comment?

Les communes, les provinces et le service public de Wallonie se lancent dans les plans de désherbage, la gestion différenciée... certaines choisissent même le «zéro pesticide» dès aujourd'hui.

Chacun peut agir à son échelle: dans sa maison, son jardin, son quartier...

- réfléchir ses aménagements au jardin en fonction d'un entretien sans pesticide,
- utiliser les techniques alternatives de désherbage,
- apporter ses emballages et restes de pesticides non utilisés au parc à conteneurs,
- organiser avec ses voisins (et la commune) un quartier en santé sans pesticide (voir page suivante).

Dossier

Pour en savoir plus sur ce dossier «Pesticides»

www.adalia.be
www.gestiondifferenciee.be
www.sanspesticides.be
www.reseau-nature.be
www.phyteauwal.be
www.crphyto.be



On entend par **pesticides** l'ensemble des produits phytopharmaceutiques (dits aussi phytosanitaires comme les insecticides, herbicides, fongicides) et des biocides (désinfectants, produits de protection du bois, insecticides à usage domestique...)



Ce document est disponible sur <http://www.brcc.be/crr/f10-a02.php> (dans les publications du CRR)

Code de bonne pratique pour la gestion et la maîtrise des mauvaises herbes sur les revêtements modulaires par voie non chimique

Suite à une étude ayant pour objectif d'établir un inventaire des différentes méthodes préventives (conception, revêtement, matériau de jointoiment, etc.) et curatives non chimiques (balayage intensif, broyage, brûlage, traitement à l'air chaud, aux infrarouges ou à la vapeur, etc.) en examinant leur efficacité,

leur coût et leur impact écologique, le CRR (Centre de Recherches Routières) a élaboré un code de bonne pratique reposant sur les résultats du projet de recherche et rassemblant des directives importantes en vue d'une gestion écologique et économique des mauvaises herbes sur les revêtements dans le cadre de l'aspect

esthétique général de la rue. Le document s'adresse aux concepteurs, architectes, gestionnaires publics et privés, fabricants de pavés, fournisseurs et réalisateurs de techniques alternatives de lutte contre les mauvaises herbes et aux simples citoyens.

Quartier en santé... sans pesticides

Un projet participatif et local !

Son objectif est d'amener la commune et les habitants à abandonner l'utilisation des pesticides chimiques sur le territoire d'un quartier ou d'un ensemble d'habitations.

La commune s'engage à ne plus utiliser de produits phytos (notamment herbicides) sur les espaces verts et voiries dans le quartier.

L'habitant du quartier s'engage à ne plus employer de pesticides chimiques dans son jardin ni dans sa maison.

Le projet est mené en étroite collaboration avec les différents acteurs impliqués: commune, habitants et associations porteuses (Adalia et Natagora).

Concrètement, adhérer à un «quartier en santé ... sans pesticides», c'est :

- s'engager en faveur de la biodiversité et de votre santé,
- recevoir des formations gratuites,
- partager et échanger ses expériences,
- être informé(e) sur les techniques alternatives via la Newsletter mensuelle,
- bénéficier de l'expertise d'associations environnementales,
- faire partie d'une dynamique citoyenne engagée.



La semaine sans pesticides

Amis de la nature, amateurs de belles plantes, férus de récoltes florissantes, saviez-vous que le réflexe «pesticides» n'est pas incontournable?

Cette année, la Semaine sans Pesticides se déroule du 20 au 30 mars 2014. Pour la 7e fois consécutive, partout en Wallonie et à Bruxelles, des hommes et des femmes vont se mobiliser pour débattre d'un avenir sans pesticides.

Pourquoi une telle démarche?

Pour informer et sensibiliser sur les dangers des pesticides et pour montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation des pesticides de synthèse.

Le principe est simple: réunir les acteurs (ceux qui ont des informations à donner et des bonnes pratiques à expliquer: une

jardinier, un fermier, une association, un centre horticole, un parc, une commune, un particulier...) et les participants (ceux qui ont besoin d'informations et d'exemples).

Venez nombreux aux événements dans votre région!

www.semainesanspesticides.be



Clôtures et berges

Une nouvelle législation en vigueur

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un nouvel arrêté organisant l'obligation de clôturer les prairies situées en bordure de cours d'eau:

- pour le 31 mars 2014 dans les zones de baignade et d'amont (amont de Maboge, Hotton et Noiseux), tous les cours d'eau, classés et non classés, devront être clôturés,

- pour le 31 décembre 2014, tous les cours d'eau classés devront être clôturés sur l'ensemble du territoire.

Toutefois pour les anciennes communes ayant bénéficié d'une dérogation, l'obligation ne porte que sur les pâtures situées dans les périmètres Natura 2000 et dans les zones à enjeux spécifiques liés au nitrate situées en zone vulnérable.

Subvention wallonne afin d'équiper les pâtures le long des cours d'eau

Le Gouvernement wallon a également adopté un arrêté permettant à chaque éleveur d'obtenir une subvention permettant de couvrir une partie des frais liés à l'installation de clôtures permanentes et d'abreuvoirs (bac de 1000 litres minimum et pompes à museau). La subvention correspond à un maximum de 75 % du montant des travaux.

Il est également possible de bénéficier de cette subvention pour les cours d'eau où la législation n'impose pas de clôtures.

Les investissements doivent être réalisés (et facturés) au plus tard:

- le 31 mars 2014 pour les zones en amont des zones de baignade,

- le 31 décembre 2014 dans le reste du territoire,

- pour les exploitations concernées par des parcelles relevant à la fois des 2 obligations, la date butoir est le 31/03/2014.



Accompagnement proposé aux agriculteurs du bassin de l'Ourthe

Premièrement, diverses réunions d'information ont été organisées ou vont avoir lieu pour les agriculteurs des communes partenaires du Contrat de rivière Ourthe.

Ensuite, si vous exploitez une prairie bordée par un cours d'eau, et êtes concerné par cette nouvelle législation, le Contrat de rivière Ourthe peut vous accompagner dans les démarches de demande de subsides ainsi que dans le choix des abreuvoirs et clôtures à installer.

Cet accompagnement est étayé d'une expérience de 5 ans acquise dans le cadre du projet RIPARIA du GAL Pays de l'Ourthe.

Actions

Plus d'information?

contactez
Pierre PIROTTE
CR Ourthe
cr.ourthe@skynet.be
086/21 08 44

Exposition



Infos pratiques

Ouvert de février à juin
du mardi au vendredi de
10h à 17h et
le WE de 10h à 18h.
En Juillet et août,
ouverture 7 jours/7 de
10h à 18h.
Tarifs : 7euros/adulte
- 5euros/enfant/senior.
Visite guidée possible
sur réservation.

RIVEO
Rue Haute 4 à Hotton
Tél. : 084/41.35.71.
info@riveo.be
www.riveo.be

Nom d'une pince !

ou l'incroyable destin d'Ulysse... l'écrevisse!

Si l'animal est connu de tous (au moins dans une assiette), il n'en est pas moins vrai qu'il est encore souvent confondu avec son cousin le crabe et que très peu d'entre nous en connaissent les moeurs. L'écrevisse est pourtant un crustacé des plus fascinants, rarement abordé dans une exposition. Qu'à cela ne tienne, RIVEO lui réserve une place de choix et en fait la star de sa 8e exposition!

Coup de projecteurs sur ce crustacé hors du commun...

Mais, attention, il y a écrevisse et écrevisse! Il y en a des petites et des plus grosses... des rouges, des brunes, des bleues, des blanches... Certaines sont en voie de

disparition et d'autres invasives... Elles régaleront vos papilles ou devront être copieusement saucées... Quoiqu'il en soit, ce sont bien toutes des écrevisses et l'animal est étonnant à plus d'un titre! Mettez-vous un peu dans sa carapace, pour voir! Sauf si vous insistez vraiment, vous n'aurez pas à enfiler de costume pour parcourir l'exposition. Vous pourrez par contre partir à la pêche aux écrevisses (attention à ne pas VOUS faire pêcher)... Explorer sa cache, tester votre dextérité pour se nourrir avec des pinces... Et découvrir son univers grâce à de superbes images !

Et si on la décortiquait cette écrevisse?

Pour mieux comprendre la vie secrète de ce résident de l'Ourthe, l'exposition abordera ensuite sans pudeur: anatomie, mode de reproduction, préférences alimentaires, utilité dans l'environnement...



Elle mettra aussi l'accent sur la situation précaire voire catastrophique de notre écrevisse indigène et fera toute la lumière sur les espèces invasives. On ira même plus loin en extrapolant un monde avec et sans biodiversité pour vous donner un avant-goût de ce que pourrait devenir notre belle nature si on ne la soigne pas!

Tous ces aspects seront présentés de manière humoristique et ludique... pour faire passer la pilule pédagogique!

Et pour vous mettre l'eau à la bouche..., nous parlerons évidemment aussi de gastronomie dans notre cuisine du 18e siècle.

PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Conception, coordination rédactionnelle:
Sophie Duchateau, Cécile Pironet.

Crédits photos: CRO, Adalia-Natagora-Pôle GD (p.5),
Martin Dellicour (p.8).

Bulletin réalisé avec le soutien financier de la Wallonie, des Provinces de Liège et Namur et des 25 communes partenaires (Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendeux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre).



Avec
le soutien de la



Wallonie

Pour recevoir
ou faire connaître
ce bulletin, communiquez-nous
vos nom, prénom et adresse

ou **NOUVEAU:**
une adresse mail !

Contrat de rivière Ourthe Asbl
rue de la Laiterie, 5
6941 Tohogne

086/21.08.44
cr.ourthe@skynet.be
www.cr-ourthe.be